



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

GPL

Question écrite n° 72296

Texte de la question

M. Henri Cuq appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la question des énergies non polluantes. En effet, de nombreux Français utilisent aujourd'hui le gaz propane pour leur chauffage. Bien que ce gaz, utilisé en citerne, soit assimilable à du GPL, le tarif du GPL utilisé pour le chauffage est nettement supérieur à celui du GPL utilisé pour les véhicules. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui préciser si le Gouvernement entend prendre des mesures incitatives en faveur de ces énergies non polluantes.

Données clés

Auteur : [M. Henri Cuq](#)

Circonscription : Yvelines (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72296

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 janvier 2002, page 404